

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02173

Numéro SIREN : 812 654 101

Nom ou dénomination : OSMOSE

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2019 sous le numéro de dépôt 4152

SASU A3M

600 RTE DU MAS DESPORT

34400 LUNEL

COMPTES ANNUELS du 01/01/2017 au 31/12/2017
802 750 547 RCS MONTPELLIER

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe à la liasse fiscale*



*certifié conforme par
le président.*

AUDITORS CONSULTING
469 RUE FAVRE DE SAINT CASTOR

34080 MONTPELLIER
04 99 74 46 76

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	4 400	777	3 623		3 623	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		4 400	777	3 623		3 623	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	9 510		9 510		9 510	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 000		3 000		3 000	
	Autres créances	976		976	245	730	297.45
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	30		30	30		
	Disponibilités	3 310		3 310	15 150	11 841	78.15
	Charges constatées d'avance (3)	1 026		1 026		1 026	
	Total III	17 852		17 852	15 426	2 426	15.72
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		22 252	777	21 475	15 426	6 049	39.21

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000		
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 304		2 304	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 816	2 304	488	21.17
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	9 620	7 804	1 816	23.27
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	33	60	27	45.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 064	432	2 632	609.19
	Dettes fiscales et sociales	8 757	7 129	1 628	22.83
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	11 854	7 622	4 232	55.53
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		21 475	15 426	6 049	39.21

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

11 854

7 622

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	25 670	43 228	68 898	55 989	12 909	23.06
Chiffre d'affaires NET	25 670	43 228	68 898	55 989	12 909	23.06
Production stockée			9 510	2 652	12 162	458.60
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3	3	0	10.25
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			78 411	53 340	25 071	47.00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 192		5 192	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 133	16 754	621	3.71
Impôts, taxes et versements assimilés			997	375	622	165.86
Salaires et traitements			36 248	19 992	16 257	81.32
Charges sociales			16 926	12 297	4 628	37.64
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			777	226	551	243.81
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	0	1	755.56
Total des Charges d'exploitation (II)			76 273	49 644	26 629	53.64
I - Résultat d'exploitation (I-II)			2 137	3 696	1 559	42.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		0			0	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		0			0	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			4		4	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			4		4	100.00
2. Résultat financier (V-VI)		0	4		4	100.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		2 137	3 692		1 555	42.11
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			95		95	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			886		886	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			981		981	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			981		981	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		321	407		86	21.13
Total des produits (I+III+V+VII)		78 411	53 340		25 071	47.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		76 594	51 036		25 558	50.08
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 816	2 304		488	21.17

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
Charges constatées d'avance			1 026,36
27/12/2017 AC A19/12 CB CM GROUPE ASSURANC	1 026,36		
COMPTES DE PASSIF			

HE

SASU A3M

**ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire Annuelle
Du 30 Juin 2018**

(Exercice clos le 31 Décembre 2017)

A3M

Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 E

Siège social : 600 RTE DU MAS DESPORT
34400 LUNEL

A3M

Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 E
Siège social : 600 RTE DU MAS DESPORT
34400 LUNEL

RCS MONTPELLIER : 802 750 547

FEUILLE DE PRESENCE

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2018
(Exercice clos le 31 Décembre 2017)

Les associés présents sont :

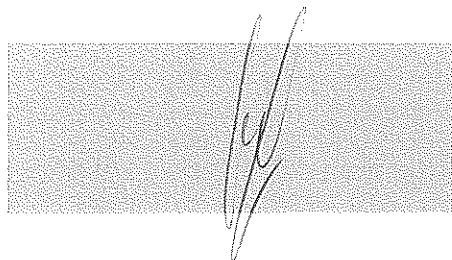
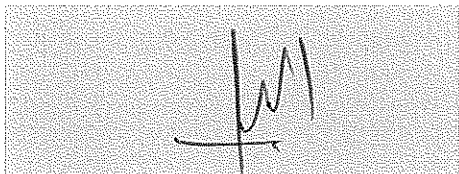
Monsieur HASSAN EL BASRI

demeurant au 600C RTE DU MAS DESPORT
34400 LUNEL
propriétaire de **50 Parts**

Monsieur ABDELKARIM HAMMAMI

demeurant au CHEMIN DE LA THIOULLIERE
34690 FABREGUES
propriétaire de **50 Parts**

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés « 0 » pouvoirs, arrêtée à Deux associés présents ou représentés possédant ensemble 100 parts, soit la totalité du capital social.



A3M

Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 E
Siège social : 600 RTE DU MAS DESPORT
34400 LUNEL

RCS MONTPELLIER : 802 750 547

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 30 Juin à 10 heures, les associés de la société, se sont réunis au siège social de la société sur convocation du gérant en date du 15 Juin 2018.

L'assemblée est présidée par **Monsieur HASSAN EL BASRI** en qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés, à savoir :

Monsieur HASSAN EL BASRI (propriétaire de **50** Parts parts) ;
Monsieur ABDELKARIM HAMMAMI (propriétaire de **50** parts) ;

Total des parts présentes ou représentées : **100** parts soit la totalité du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président

- les A.R. des lettres de convocation ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé ;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé ;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

HE

HA

- examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017;
- quitus à la gérance ;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- questions diverses ;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2017, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, un bénéfice de 1 816 Euros, qui sera réparti de la façon suivante :

- à la réserve légale	:	Euros
- aux autres réserves	:	1 816 Euros
- en autres répartitions	:	Euros
- en report à nouveau	:	Euros
- en dividendes	:	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	5 000 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	Euros
- Réserve légale	:	500 Euros
- Autres réserves	:	4 120 Euros
- Report à nouveau	:	Euros
Situation nette	:	9 620 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

H A

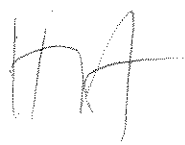
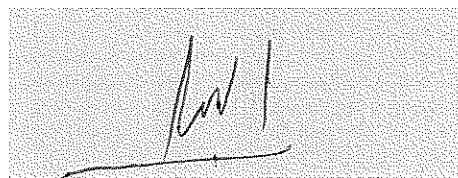
H E

TROISIEME RESOLUTION :

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance.

La Gérance



2

3

4